

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental  
d'Aménagement du Chéran  
60 C chemin du Moulin  
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 18 octobre à 20 heures

Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

**Nombre de délégués titulaires présents : 14**

**Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 2**

**Nombre de pouvoir : 0**

**Date d'envoi de la convocation le 6 octobre 2022**

**Titulaires présents :**

Vincent BOULNOIS, Hervé FERROUD-PLATTET, Jean-Pierre FRESSOZ, Eric DELHOMMEAU

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Françoise MUGNIER, Patricia MERMOZ, Gilles REY

Jean-François BRAISSAND

Serge BERNARD-GRANGER, Jean Pierre LACOMBE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY,

**Titulaires absents :**

Pierre DUPERIER, Max JOLY

David DUBOSSON

Alexis BUTTIN, Martine VIBERT

**Suppléants présents prenant part aux votes :** Sylvain BISTON, André VUACHET

**Pouvoirs**

**Pas de pouvoirs**

**Monsieur Eric DELHOMMEAU a été élu secrétaire de séance**

---

**Réf : D\_E\_001\_22**

**Objet : OBSERVATOIRE SUIVI QUALITE DE L'EAU 2022-2023  
AVENANT AU MARCHÉ D'ETUDE**

Monsieur le président rappelle que dans le cadre du marché d'étude à bons de commande pour la réalisation de l'opération « Observatoire suivi de la qualité de l'eau du Chéran 2022/2023 », il était initialement prévu que le marché soit divisé en deux lots :

- Lot 1 : réalisation de prélèvements et analyses spécifiques,
- Lot 2 : mission d'expertise scientifique.

La mission du titulaire du lot 1, EC-EAU ENVIRONNEMENT, était de transmettre les résultats d'analyses au SMIAC et au titulaire de la partie expertise scientifique, ce dernier devant notamment centraliser les différentes données et vérifier leur cohérence ainsi que le respect des protocoles, effectuer le traitement de ces données et enfin rédiger un rapport annuel.

Le lot 2 n'ayant pas été attribué, il est nécessaire d'inclure ces prestations dans le lot 1, pour lequel il n'était prévu de réaliser que le commentaire et l'interprétation des résultats par station à l'issue de chaque campagne d'investigation.

Compte tenu du nombre d'investigations prévues en 2022 et 2023, le montant de l'avenant à finaliser est de 3 400 € HT pour l'année 2022 et 4 200 € HT pour l'année 2023.

Le montant total de l'avenant n° 1 est de 7 600 € HT soit 9 120 € TTC.

Après avoir entendu Monsieur le président, le Comité Syndical,

## **DECIDE A L'UNANIMITE**

- 1) **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au marché d'étude « Observatoire suivi qualité de l'eau du Chéran 2022/2023 » pour un montant de 7 600 € HT soit 9 120,00€ TTC, ce qui porte le marché final à 111 358,57 € HT soit 133 630,28 € TTC.

Le Président,  
Yohann TRANCHANT

Le Secrétaire de séance  
Eric DELHOMMEAU